



La

Caricature of the word 'Logiciel' written in a large, stylized font with arrows pointing downwards from the letters 'o' and 'i'.



N°8 2018

Are you SIRHIUS ?

AGORA est mort, vive AGORA. Voici venir SIRHIUS. SIRHIUS, le logiciel payé plus de 160 millions d'euros*. SIRHIUS, le logiciel dont le développement a été arrêté en... 2012. Et encore, on ne tourne pas sur la dernière version, mais sur une précédente.

On nous promettait une transition douce et parfaite, un logiciel simplifié à l'interface intuitive. On cherche encore l'intuition dans ce nouveau logiciel. Le passage de l'un à l'autre a été catastrophique, que ce soit pour les agents qui voulaient simplement poser leurs congés, pour ceux qui utilisent l'interface Pointage Web qui est régulièrement indisponible en début ou fin de pause méridienne ou enfin pour les collègues des RH qui se retrouvaient face à des problèmes à la chaîne, sans solution.

Cela devait durer quelques jours, ça s'est étalé sur des semaines. Oui, vraiment, 160 millions, ça fait cher le logiciel bugué et périmé.

*chiffre donné par la DINSIC (Direction interministérielle des systèmes d'information et de communication de l'État)



→ ne inspire de Voltaire

Soldes à la DGFIP, analyse du dernier rapport de la cour des comptes !

Les conclusions de la mission CAP 2022 devaient être rendues publiques en mars 2018, puis en avril, puis en mai, ou alors en juin mais finalement on est en droit de penser que les annonces dévastatrices se produiront le 14 juillet en guise de feu d'artifice. Tout semble déjà ficelé, seule manque la méthode d'annonce : doses homéopathiques ou traitement de cheval ?

Dans son rapport du 20 juin 2018 « La DGFIP, dix ans après la fusion », la Cour des Comptes préfigure la politique Macron et préconise ni plus ni moins le démantèlement de la DGFIP et

des droits des agents ! Après avoir reconnu que la DGFIP a supporté l'essentiel des destructions d'emplois dans la fonction publique d'État (20 000 destructions en 10 ans), après avoir pris acte de l'effondrement des investissements de la DGFIP sur les applicatifs informatiques, la Cour des Comptes, dans une conception toute libérale des missions publiques et de la société, se livre à une véritable attaque en règle contre les missions DGFIP, le service public de proximité ainsi que les droits des agents.

Il est cependant étonnant que les rédacteurs du rapport ne posent pas la question des

conséquences directes des dites destructions sur l'exercice des missions et sur la qualité du service rendu ou les conséquences sur les conditions de travail des personnels. C'est pour cela que ce rapport apparaît comme une commande de l'Élysée pour justifier les suppressions d'emplois et la baisse d'investissement. Le néo libéralisme est dans la place.

S'agissant des missions, les préconisations sont édifiantes : les recommandations du rapport vont du "resserrement" du réseau des SIP et SIE (réduction du nombre de Centre de Finances Publiques et mutualisation avec d'autres administrations ou opérateurs), à l'expérimentation des agences comptables dans le SPL, la fermeture des trésoreries (dont on aura, au préalable, assuré la dévitalisation par les suppressions d'emplois), à la transformation en trois ans des 354 SPF en un service à compétence nationale, au

À LA COUR DE COMPTES : DGFIP A TOUS LES RE PAS



transfert à l'IGN de la mission topographique sans oublier de liquider le code des pensions en mettant en place une caisse de retraites des fonctionnaires, préalable à la mise en place d'un régime de retraite par points voulu par Emmanuel Macron et le MEDEF.

S'agissant des agents des Finances Publiques taxés de « corps social vieillissant » (les collègues apprécieront !) et de leurs droits : il s'agit de supprimer encore plus d'emplois. Pour mémoire, le programme élyséen est de supprimer 50 000 emplois de fonctionnaire d'État – plus de 70 000 dans les collectivités, et rien ne nous porte à croire que la DGFIP n'en supportera pas une bonne moitié voir plus s'il faut croire les propositions du procureur général de la cour des comptes qui parle même de 30 000 suppressions de postes à la DGFIP en 4 ans (article dans Les Échos en juin dernier). La DGFIP du Bas-Rhin ne sera pas épargnée.

En clair, il s'agit bel et bien de s'attaquer avec la complicité et bienveillance du DGFIP et des

directeurs locaux à toutes les règles de gestion et de vider de leurs compétences les Commissions Administratives Paritaires Nationales ou Locales dans le but de permettre aux directeurs locaux de “manager” “leur personnel” à leur guise, quelles qu'en soient les conséquences pour le service public et les agents. La casse programmée des CHSCT est dans la même veine, il ne faut plus qu'il y ait d'obstacles à la réalisation des restructurations à venir.

Ce rapport préconise plus de flexibilité aux dépens des droits et des garanties collectifs des agents : suppression du statut, privatisation des missions, fin de la fonction publique de carrière (on est loin de la mission de service public).

Pour la CGT, le temps n'est plus à la résignation, à l'abattement ou au fatalisme. Il s'agit bien de faire front et de combattre cette régression sociale pour les agents et pour le service public.

LES TECHNIQUES POUR MANIPULER LES MASSES

Épisode 1



Le linguiste et philosophe américain Noam Chomsky s'est penché dans différents de ses ouvrages sur le consentement et la recherche du consentement en démocratie. À ce propos, voici les deux premières des 7 techniques qu'il a recensées. Ces techniques sont utilisées par le pouvoir en place (et chose amusante, les publicitaires) pour manipuler les masses à travers les médias. Nous vous laissons faire le parallèle avec les discours entendus

actuellement et en tirer vos conclusions. Par ailleurs, la Cigogne vous encourage vivement à lire les écrits de Chomsky qui pourront vous aider à pratiquer une citoyenneté éclairée.

1/ La stratégie de la distraction

Elle consiste à détourner l'attention du public des problèmes importants et des mutations décidées par les élites politiques et économiques, grâce à un déluge continu de distractions et d'informations secondaires. Ex : le mondial de foot, les récoltes des cultivateurs d'artichauts, le mariage princier...

2/ Créer des problèmes, puis offrir des solutions

Le pouvoir cesse parfois délibérément de traiter ou traite de manière déficiente certaines réalités. Il présente les choses aux citoyens comme un problème exigeant une solution externe. Puis il propose lui-même la solution. Ex : l'abandon des investissements sur le réseau ferré français donc sa dégradation, puis la privatisation de la SNCF présentée comme solution.

(épisode 2 dans votre prochain numéro de la Cigogne)

Quelques chiffres pour contrer cousin Hubert lors des discussions du repas dominical ? (d'après un article paru dans l'Obs) – Épisode 1



Des privilégiés ? « Ces feignants les défendent en tout cas et ne font que ça ! ». « Toujours en grève, en arrêt maladie, à la pause café ». « Nous sommes pris en otages par une poignée de bolcheviques ». Voilà autant de clichés sur les fonctionnaires qui pourraient contribuer à rendre votre dimanche exécrable. N'y aurait-il pas moyen d'asséner quelques arguments implacables pour clouer le bec à ce cher cousin Hubert ou bien encore la cousine Marie-Chantal ?

Cliché n° 1 – « Les fonctionnaires sont trop nombreux »

Moins qu'en Suède ou au Danemark par exemple. Ils représentent 21 % de l'emploi en France soit 5,67 millions d'agents en 2016. Leur

nombre a augmenté depuis 20 ans. Ils étaient 4,7 millions en 1998. En même temps la population a elle-même augmenté de 11 % sur cette période.

La fonction publique territoriale a vu ses effectifs grossir de 33 % d'après la Cour des Comptes avec toutefois une nuance à apporter liée aux transferts de compétences qui ont été opérés de l'État vers les collectivités. Et comparativement à l'Europe il y a matière à redire. Sur le papier, 86 fonctionnaires pour 1000 habitants, alors que l'Allemagne en est à 60. Il faut juste préciser qu'outre-Rhin les personnels des hôpitaux ne font pas partie de la fonction publique.

Le chercheur Xavier Timbeau, de l'OCDE, propose un modèle permettant de mettre en parallèle l'ensemble des travailleurs des services publics, quel que soit le statut de ceux-ci, public ou privé. Dans ce contexte, avec 126 personnes pour 1000 habitants, la France est à un niveau comparable à celui du Royaume-Uni, du Canada, de l'Allemagne ou encore la Finlande. Il faut noter que les fonctionnaires au statut sont moins nombreux en France qu'en Suède, au Danemark ou en Finlande.

Mais le nombre de fonctionnaires n'est pas ni une fin, ni une difficulté en soi dès lors que le service rendu est performant et au meilleur coût.

(la suite au prochain numéro)

JE ME SYNDIQUE à la CGT Finances Publiques

Nom : Prénom :

Grade : Indice :

Adresse administrative :

Bulletin à retourner au syndicat par l'intermédiaire du correspondant ou au secrétaire :

Gilles STREICHER au CFP de Strasbourg, 35 Avenue des Vosges, 67000 Strasbourg
Tél : 03.88.52.48.54

L'Assemblée Générale de la section se tiendra le Jeudi 20 septembre. Notez dès à présent cette date sur vos agendas. Plus de précisions au courant de l'été.